



2025
Son
Apprentissage

Régisseur son - en alternance

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP

du 22 septembre 2025 au 6 septembre 2027

Regroupements de 2 à 6 semaines (selon calendrier d'alternance)

1250h en centre de formation et 2390h en entreprise

7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique

12 participants

Formation gratuite et rémunérée

1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Développer les compétences de régisseur de spectacle et d'événement, option son, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

En fonction du parcours et des expériences professionnelles, métiers préparés : technicien son, régisseur son, sonorisateur.

SECTEURS : Spectacle vivant (théâtre, danse, opéra, musique, cirque, arts de la rue) et événementiel.

STRUCTURES : Salles de spectacle, prestataires de service, tourneurs, collectivités locales, compagnies de théâtre ou de danse...

A noter, les métiers visés par les certifications du CFPTS sont occupés aussi bien par des hommes que par des femmes. Pour une facilité de lecture nous n'utilisons pas l'écriture inclusive dans ce document.

Objectifs pédagogiques

- Adapter l'installation d'un système de sonorisation pour le spectacle ou l'événementiel.
- Organiser, préparer, exploiter une régie pour restituer des effets de sonorisation en temps réel.
- Coordonner l'activité d'une régie technique pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles/événements.

Public

Jeunes de 18 à 29 ans issus d'une formation initiale à dominante scientifique, sensibilisés au monde du spectacle, et pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Prérequis

Avoir au minimum 18 ans au moment de l'entrée en formation et au maximum 29 ans (30 ans moins 1 jour) lors de la signature du contrat d'apprentissage.

Être titulaire ou en cours d'obtention d'un diplôme de niveau 4 : Baccalauréat ou équivalent.

Avoir vérifié préalablement son projet professionnel par une première expérience (bénévolat, stage...).

Évaluation des prérequis

- Concours écrit : culture générale, informatique, logique, compréhension et expression écrite français, anglais, fondamentaux scientifiques (niveau Seconde à Bac)
- Entretien de sélection : positionnement individuel pour étudier avec le candidat l'adéquation de la formation avec son projet professionnel.

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

UE1 - CULTURE GÉNÉRALE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Développer la culture générale, scientifique et technique, nécessaire à la pratique des métiers, se situer dans le monde professionnel du spectacle, mettre en perspective les métiers et les activités du spectacle, repérer les métiers, leur champ d'activités et de compétences, leurs liens entre eux et l'environnement des structures du spectacle et de l'événementiel.

M1.1 - Bases scientifiques : rappels mathématiques, géométrie, physique, dessin technique...

M1.2 - Histoire et organisation du spectacle vivant : histoire du spectacle vivant, de ses techniques et de ses évolutions, organisation structurelle...

UE2 - FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU SPECTACLE

Utiliser les premières bases de l'ensemble des techniques du spectacle vivant, situer sa technique en relation avec les autres, utiliser les moyens de protection individuelle adaptés et mettre en oeuvre les mesures de prévention des risques.

M2.1 - Fondamentaux techniques : vocabulaire, organisation matérielle et humaine des différents métiers techniques du spectacle vivant (plateau, lumière, son, vidéo)

M2.2 - Prévention des risques : sensibilisation aux gestes et postures, port du harnais ; prévention incendie - manipulation des extincteurs ; préparation à certains certificats permettant aux apprenants d'être habilités par leurs employeurs : Fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle, CACES, Gestion sonore, habilitation électrique BS-B0-BE (manoeuvre), prévention des risques de l'accroche et du levage - accroche des systèmes son...

UE3 - TECHNIQUES SPÉCIALISÉES - THÉORIE ET PRATIQUE

Utiliser et approfondir les connaissances scientifiques et techniques particulières liées au métier, développer un regard artistique sur les techniques.

M3.1 - Acoustique : acoustique physique et unités de mesure, acoustique physiologique, psychoacoustique, écoute critique technique, écoute critique esthétique, étude du signal analogique, acoustique architecturale : théorie - approche conceptuelle, mesures, acoustique instrumentale : fonctionnement et rayonnement...

M3.2 - Techniques de sonorisation : installation et câblage de systèmes de sonorisation, sonorisation batterie avec musicien, sonorisation de conférence, égalisation, traitement du Larsen, méthodologie de sonorisation de concert avec musicien, sonorisation avec consoles numériques, mesures et alignement temporel des systèmes, systèmes Line Array, logiciels de simulation, installation et réglages

M3.4 - Technologie audionumérique : la numérisation du signal, interfaces et synchronisation, consoles numériques - approche, perfectionnement, MIDI - OSC

M3.5 - Technologie du matériel / entretien et maintenance : câblage, connectique, soudure, les microphones, les consoles analogiques, détection de pannes analogiques / numériques, les périphériques, systèmes de diffusion sonore, amplification et filtrage, HF : transmission / les In-Ear Monitors (IEM), Intercom

M3.6 - Configurer et exploiter les réseaux : protocoles réseaux, Dante / AES67

M3.7 - Prise de son et mixage : couples stéréophoniques,

théorie et pratique, prise de son et enregistrement (studio), méthodologie du mixage, création, diffusion et traitement en temps réel sur DAW LIVE / QLab / USINE / SOUNDPLANT (Live...)

UE4 - RÉGIE - OUTILS, MÉTHODOLOGIES, ENCADREMENT

Développer les outils d'organisation, de régie et de management liés au métier, mettre en oeuvre les acquis théoriques et pratiques dans une situation professionnelle proposée.

M4.1 - Outils et méthodologies : techniques d'écrits et problématiques professionnelles, organisation des données, création des outils bureautiques et des outils de dessin assisté par ordinateur DAO 2D/3D, outils papier et dossier technique d'un spectacle, régie son de théâtre - écriture, conception et mise en espace du son

M4.2 - Encadrement / positionnement : communication de groupe, encadrement d'une équipe : intégration de nouveaux salariés dans son équipe, accessibilité des emplois, sensibilisation égalité / diversité, prévention des risques professionnels des salariés, prévention des risques incendie et sécurité du public, accessibilité du public, visites techniques de lieux ou de prestataires emblématiques

M4.3 - Sécuriser son parcours professionnel : veille technologique (salon JTSE), prise de parole en public, techniques de recherche d'emploi, introduction au droit social

UE5 - MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Développer les compétences de technicien-régisseur dans le cadre d'ateliers pratiques en situation d'accueil et/ou de création, en France et à l'international.

M5.1 - Atelier(s) collectif(s) inter-option

M5.2 - Programme "Régisseurs sans frontière" : possibilité pour certains apprenants de participer à un échange européen (Allemagne, Estonie...)

M5.3 - Mise en situation en entreprise

Évaluation des acquis

Plusieurs évaluations théoriques et pratiques, dites pédagogiques, en contrôle continu, viennent ponctuer la formation. Ces évaluations sont réalisées sous forme individuelle et/ou collective. Elles ont pour objectif de vérifier la maîtrise des termes techniques appropriés, l'acquisition des principes et des gestes techniques, l'utilisation et l'adaptation des outils de régie.

Évaluations certifiantes :

A - en contrôle continu, des épreuves d'évaluation devant des jurys réunissant professionnels et experts, portant sur des mises en situation pratiques en vue de la certification des blocs de compétences.

B - en jury de certification - constitué de professionnels représentatifs du métier et choisis pour leur participation active au réseau, à son développement et à son recrutement - une épreuve portant sur une réflexion écrite autour d'une problématique métier, le projet professionnel et un entretien de positionnement.

Validation

Attestation de fin de formation.

En fonction des résultats obtenus lors des différentes épreuves de certification, la certification professionnelle RNCP39397_Régisseur de spectacle et d'évènement, spécialisation son, de niveau 5, enregistrée par décision de France Compétences du 19/07/2024 pour une durée de trois ans - est délivrée par le CFPTS après certification de tous les blocs de compétences constitutifs de la certification :
RNCP39397BC01 - Organiser et coordonner les moyens humains et matériels d'une régie technique dans le cadre d'un projet de spectacle, d'évènement ou de manifestation

RNCP39397BC02 - Organiser, préparer, réaliser la conduite d'une régie technique, en temps réel, pour exploiter l'installation et les effets de la spécialisation : son

RNCP39397BC03 - Organiser et gérer, pour le spectacle ou l'évènementiel, l'installation d'une régie technique spécialisée : son

Possibilité de délivrance de certificats spécialisés, en fonction de la présence et des résultats aux tests, sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires : CACES, attestation du niveau d'habilitabilité électrique...

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques et pratiques - cas pratiques, étude de cas - mises en situation, jeux de rôles - visites techniques de salles de spectacle.

Intervenants pressentis

Pierre-Aimé BALLOT : régisseur son, administrateur de réseaux scéniques ; Jean-Baptiste BOITEL : ingénieur du son façade/retour ; Jean-Marc BOITEUX : régisseur son ; Pierre-Olivier BOULANT : régisseur-concepteur sonore ; Emilie CHABOD : responsable HF ; Emmanuelle CORBEAU : régisseuse son, Philharmonie de Paris ; Théo CROIX : ingénieur du son ; Philippe CUVELETTE : Coordinateur sécurité / Responsable gestion de crise ; Jérémy CZAICKI : régisseur son, administrateur de réseaux scéniques ; Elena DAPPORTO : inspectrice de la création artistique ; Thierry DE CONINCK : Sonorisateur ; Nicolas DELATTE : ingénieur du son ; Anthony DESVERGNES : technicien son ; Raphaël DUPEYROT : directeur technique ; Karl Ludwig FRANCISCO : régisseur lumière ; Yann GARNIER : Formateur certifié L-Acoustics, ingénieur du son ; Olivier GASCOIN : responsable design sonore, directeur technique, ingénieur son - De Préférence ; Jérémie GASTON RAOUL : technicien du spectacle vivant, ingénieur informatique ; Yvan HERCEG : ingénieur du son ; Cédric HUET : mixeur - preneur de son ; Carine JEANTON : musicienne-ingénieure du son ; Jérémie KOKOT : régisseur son ; Thibaut LESCURE : régisseur son ; Nicolas LESPAGNOL-RIZZI : concepteur sonore ; Grégory MALOCHE : responsable HF ; Xavier MARCHAND : régisseur son ; Julie MERTZWEILLER : scénographe-peintre ; Patrice MOREL : intervenant en prévention des risques ; Lucas MORENO ENCABO : ingénieur du son ; Sébastien NOLY : musicien et ingénieur acousticien Sonogramme ; David OMER : sonorisateur ; Eric POTTIER : ingénieur son et vidéo - référent secteur vidéo au CFPTS ; Alexis QUINET : régisseur plateau ; David ROCHER : ingénieur du son, responsable son Agora Audio ; Claude SAADI : régisseur son - régisseur général ; Marc SIMONI : électricien, intervenant et responsable de la maintenance électrique au CFPTS ; Pascale VERDIER : comédienne, formatrice ; Christophe YVERNAULT : sonorisateur ; Olivier ZARAMELLA : ingénieur, responsable informatique au CFPTS.

Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - remise de documentation.

Lieu de la formation

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

Équipements et matériel technique

- 1 - Un parc de matériel audio comprenant une partie fixe et une partie mobile conditionnée en flight cases
 - Consoles analogiques et numériques de sonorisation
 - Diffusion : studios équipés d'écoutes ; sonorisation : systèmes passifs, actifs avec amplification, processeurs et filtrages appropriés ; systèmes d'accroches
 - Ensemble de périphériques : compresseurs limiteurs ; delays ; égaliseurs ; noise gates ; multi effets
 - Lecteurs / enregistreurs multipistes numériques
 - Stations informatiques d'enregistrement, d'édition, de traitement et de diffusion sonore
 - Surfaces de contrôle
 - Interfaces et convertisseurs de formats audionumériques et de protocoles réseaux audionumériques
 - Microphones filaires, analogiques et numériques, et HF, systèmes d'interphonie HF et filaire
 - Système In-Ear Monitors
 - Appareils de mesures : sonomètre, testeur de phase acoustique, micros mesure, appareils de métrologie
 - Alimentation : systèmes mobiles de répartition de multipaires, armoires de distribution électrique conformes à la norme NFC15-100 et aux textes concernant les ERP
 - Outillage nécessaire à la réalisation de câblage
 - Backline : amplis guitare, basse, batterie complète, percussions
 - Équipements de Protection Individuelle (EPI), hors chaussures de sécurité.
- 2 - Des lieux adaptés à la théorie et à la pratique
 - Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
 - Une salle entièrement dédiée à l'habilitation électrique
 - Une salle de TP équipée pour la réalisation de câblage
 - Trois studios permettant la prise de son, l'enregistrement, le mixage, l'écoute, le montage
 - Deux plateaux techniques équipés de leurs structures d'accroche et permettant la diffusion théâtre ou concert
 - Des salles informatiques en réseau avec connexion Internet équipées d'un poste de travail Windows par apprenant, avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO AutoCAD/QCAD Pro/SketchUp Pro/Vectorworks, de LAO Wysiwyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
 - Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO AutoCAD/QCAD Pro/SketchUp Pro/Vectorworks, LAO Wysiwyg) accessibles hors temps de formation..

Poursuivre après cette formation

Administration de réseaux scéniques - en alternance
Régisseur général - en alternance

4/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Modalités d'inscription :

Pour faire acte de candidature, nous vous invitons à noter les étapes nécessaires à votre admission :

- Etape 1 : vérifier les conditions d'admissibilité
- Etape 2 : faire acte de candidature sur le site internet <https://www.cfpts.com/>
- Etape 3 : satisfaire aux épreuves préalables
- Etape 4 : signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur

Interlocuteurs :

Informations	Sarah Magnin, Stéphanie Pigeon
Administration	Enca Lopes, Céline Braconnier-Olivaud
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn, Lisa Korsak
Relations entreprises	Bojana Momirovic
Certifications	Florence Leroy
Référente handicap	Céline Braconnier-Olivaud

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET

01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

[Facebook](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)